



Les heures non travaillées

Par **jeffdu7606**, le **07/12/2023** à **07:08**

Bonjour,

Enseignant de la conduite je suis en CDI dans le domaine de l'auto école.

Le calcul d'heures est calculé de cette façon.

Le lundi est mon jour de congé et il me compte moins 4h

Lundi moins 4h

Mardi 8h

Mercredi 8h

Jeudi 8h

Vendredi 8h

Samedi il compte 3h et j'en fait 7

Ce qui fait 39h

Avec ce calcul en Octobre je fais 1h supplémentaires et il compte moins 3h

Es ce normal de compter de cette façon

2eme Question

Si on ne fait pas ses heures dû au manque de travail dois je les récupérer car il me met sur

un papier moins x heures

Bien cordialement